

HORAIRES DE RENTREE 2022

DATES DE RENTREE : JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE ET VENDREDI 2 SEPTEMBRE

Apporter dans son cartable de quoi prendre des notes.

Jeudi 1er septembre	Classes	Professeurs principaux
<p>6^{ème} : 8h30 à 12h</p> <p><i>Reprise des cours lundi 5 au matin</i></p>	6FA	Madame HAAB
	6A	Madame PETIT
	6B	Madame VADOT
	6C	Madame PERRICAUDET

Vendredi 2 septembre	Classes	Professeurs principaux
<p>5^{ème} : 8h15 à 10h15</p> <p><i>Pas de cours l'après-midi</i></p>	5FA	Monsieur DIETRICH
	5A	Madame BUTHOD-VILLIEN
	5B	Madame MATHEY
	5C	Madame MORY LYON
<p>4^{ème} : 9h15 à 11h15</p> <p><i>Pas de cours l'après-midi</i></p>	4FA	Monsieur LAGRANGE
	4A	Madame GLEIZE
	4B	Monsieur RIOU
	4C	Monsieur LARDEY
<p>3^{ème} : 10h-12h</p> <p><i>Pas de cours l'après-midi</i></p>	3FA	Madame MARCHAND
	3A	Monsieur CONTINI
	3B	Madame MOLIN DAUDIN
	3C	Madame TARDY

**Reprise des cours lundi 5 septembre
selon emploi du temps pour toutes les classes**

Fournitures scolaires (voir listes sur le site du collège)

Possibilité de commander via SCOLEO (livraison nominative à l'adresse de l'établissement) - voir annexe.

Tous les élèves de 6èmes seront dotés d'un dictionnaire de poche offert par le Conseil Départemental de Côte d'Or.

CONTACTS :

<i>Direction collège</i>	<i>Anne GUILLAUD – anne.quillaud@groupe-sb.org</i>
<i>Chef d'établissement</i>	<i>Frédéric BEC</i>
<i>Cadres éducatifs</i>	<i>6^{ème} et 5^{ème} : Catherine Siewierski : 03 80 40 40 20</i> <i>4^{ème} et 3^{ème} : Véronique Allemand : 03 80 40 40 21</i> <i>Contact via Ecole Directe.</i>
<i>Service de la Pastorale</i>	<i>Christine Binet et Benoit Forel</i>
<i>Secrétariat</i>	<i>Laurence Chambaud et Patricia Martin</i> <i>college@groupe-sb.org</i>

INFORMATIONS GENERALES

Horaires de fonctionnement (lundi - mardi - mercredi matin - jeudi - vendredi)

- de 08h10 à 11h10 ou 12h05
- de 12h30 ou 13h30 à 17h30

(le portail est ouvert à 7h50, 12h25 et 13h15 et 5 mn avant et après chaque sonnerie)

Service de restauration de 11h15 à 13h00 (passage des élèves selon **emploi du temps**)

Ouverture du secrétariat

- 8h à 12h30 et 13h25 à 18h30 sauf le mercredi après-midi

Etudes du soir

- de 17h30 à 18h30 (sur inscription) + possibilité de suivi des devoirs via Etude Alpha (voir circulaire)

Pastorale

Une messe sera célébrée tous les mardis midi en semaine paire de fin septembre à mi-juin
Les heures de catéchèse sont proposées dans toutes les classes.
Les préparations aux sacrements sont assurées dans l'établissement.
La section Maîtrise est rattachée à la Paroisse Cathédrale st Bénigne
Le collège est rattaché à la paroisse Sainte Chantal.

Présence des élèves

L'élève est tenu de respecter l'horaire tel qu'il est défini dans son emploi du temps ; tout changement sera signalé à la famille.

Les élèves ne sont pas sous la responsabilité de l'établissement avant 7h50.

L'entrée au collège n'est possible que sur les heures d'ouvertures du portail.

A la fin des cours, tous les élèves quittent l'établissement ou vont en étude s'ils sont inscrits. La responsabilité de l'établissement ne saurait être engagée si des jeunes, non autorisés, restent dans l'enceinte de l'établissement à la fin des cours.

.../...

Emploi du temps

La réforme des collèges induit une certaine souplesse dans les emplois du temps. Des modifications peuvent intervenir selon les périodes pour permettre travail de groupe, aide personnalisée, EPI et concertation pédagogique. Une annualisation des enseignements est également possible. Chaque modification sera donnée via le carnet de liaison ou Ecole Directe.

Affichage

Tout affichage est soumis à autorisation de la Direction sous peine de sanction.

Assiduité

Toute absence doit être signalée par téléphone au cadre éducatif **et** suivie d'un justificatif écrit (billet à compléter sur carnet de liaison, papier libre ou certificat médical).

Assurance scolaire

Les familles doivent pouvoir produire sur demande de l'établissement une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Corporelle couvrant l'élève dans les activités qu'il serait amené à pratiquer dans l'établissement, en stage et lors des sorties ou voyages scolaires. Ne pas la transmettre systématiquement au collège

Bourses du collège (Education nationale et Conseil départemental)

Formalités à voir courant septembre (l'information vous sera communiquée par une circulaire remise à tous les collégiens). Attention, une fois l'information donnée, il ne sera pas fait de rappel.

Carnet de liaison et carte d'identité scolaire

En début d'année, les collégiens reçoivent un carnet de liaison et une carte d'identité scolaire. Le carnet de liaison doit être couvert et tenu proprement. **L'élève doit toujours être en possession de son carnet de liaison et doit le montrer régulièrement à ses parents.**

En cas de perte ou de détérioration, le carnet de liaison et la carte scolaire seront à racheter au prix de 5€ chacun.

Cartables / sacs

Les sacs et cartables ne doivent pas être laissés sans surveillance.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations du matériel appartenant à l'élève.

Casiers

Afin d'éviter tout désagrément et toute surcharge dans les sacs de cours, des casiers individuels sont mis à la disposition des élèves (location 20 € l'année + 10 € de caution). S'adresser au cadre éducatif. Le nombre de casier étant limité, priorité est laissée aux 6^{ème} et pour les cas particuliers.

Certificat de scolarité

A demander auprès du secrétariat.

EPS

Les cours d'éducation physique et sportive sont obligatoires. Toute dispense, permanente ou temporaire, doit être motivée par un certificat médical. Selon son état de santé, l'élève dispensé ira, à la seule appréciation du professeur d'EPS, soit en cours sans y participer, soit en permanence. Les déplacements sur les lieux de sport sont organisés à la charge de l'établissement. **Une tenue, exclusivement réservée à la pratique sportive, est exigée et ne devra être portée que pendant le cours de sport.**

Facturation

La facture annuelle sera disponible en début d'année scolaire sur Ecole Directe (Edition papier sur demande).

Fichier élève/famille

Tout changement administratif (adresse, numéro de téléphone fixe/portable, adresse mail, situation familiale, nombre d'enfants à charge, etc...), doit être signalé par mail au secrétariat (college@groupe-sb.org)

Messages personnels destinés aux élèves

Aucun message ne sera transmis aux élèves dans les classes sauf cas exceptionnel et uniquement pour des motifs sérieux et urgents. Les familles pourront joindre le cadre éducatif à cet effet.

Ordre et propreté des locaux

Le respect de soi et des autres s'exprime dans la propreté des locaux (travail du personnel d'entretien) et la non dégradation du matériel scolaire. Les élèves y veilleront tout particulièrement. Toute dégradation sera facturée.

Notes et suivi des résultats scolaires

Via notre site, rubrique *Ecole Directe* : résultat des évaluations, absences, retards et cahiers de texte peuvent être consultés. Un code confidentiel vous sera transmis en début d'année. Vos enfants auront également un code personnel pour permettre le lien avec leurs professeurs.




Le site *Ecole Directe* permet aussi aux parents de prendre contact avec les professeurs ou la vie scolaire. Toutes les informations passent également par ce biais. Ce mode de communication doit être consulté régulièrement et utilisé avec respect et raison.

Au terme de chaque période d'enseignement, un bulletin de notes est remis aux élèves par le professeur principal et publié sur *Ecole Directe*. En cas de nécessité, une rencontre est organisée avec le professeur principal et les parents en présence de l'enfant et éventuellement la Directrice.

Les bulletins doivent être conservés par la famille.

Restauration

Le compte-élève devra être approvisionné en amont des repas, par :

-  Chèques (à l'ordre de la N.A.E.P. Groupe Saint-Bénigne) ;
-  Espèces ;
-  Ou paiement en ligne via notre site, rubrique *Ecole Directe*.

Possibilité de consulter et d'approvisionner la carte «repas» grâce à des codes d'accès qui vous seront remis à la rentrée.

La carte d'identité scolaire remise aux élèves dès la rentrée devra être obligatoirement présentée pour tout passage au self. Pour tout problème relatif à la carte (perte, vol...), vous devez avertir la vie scolaire le plus rapidement possible afin de faire une opposition et d'en éviter l'usage frauduleux.

Les règlements par chèque doivent être déposés dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le préau et pour les espèces auprès de la comptabilité.

Soutien et approfondissement

En début d'année ou au cours de l'année, selon l'évaluation de leurs besoins, les élèves peuvent se voir proposer des séances de soutien ou de renforcement dans chaque matière. Ces séances lorsqu'elles sont organisées sur temps scolaire sont obligatoires. Elles ne revêtent un caractère facultatif que lorsqu'elles sont organisées hors temps scolaire. Néanmoins, nous insistons sur l'intérêt que peut tirer l'élève de ces séances : le faire progresser et le conduire à la réussite de son projet.

DATES A RETENIR (Prévisionnel)

Calendrier des vacances scolaires :

- Toussaint : du vendredi 21 octobre au soir au lundi 7 novembre au matin ;
- Noël : du vendredi 16 décembre au soir au mardi 3 janvier au matin ;
- Hiver : du vendredi 3 février au soir au lundi 20 février au matin ;
- Printemps : du vendredi 7 avril au soir au lundi 24 avril au matin ;
- Pont de l'Ascension : du mercredi 17 mai après les cours au lundi 22 mai au matin.
- fin des cours : 25 juin. Date à préciser en fonction des dates des examens.

Les cours sont supprimés :

- Vendredi 21 octobre : journée pédagogique
- Lundi 29 mai : lundi de Pentecôte

Une journée pédagogique supplémentaire peut être ajoutée en fonction des besoins.

Projets de voyage:

- 3^{ème} : Voyage pédagogique du 8 au 11 mars
- 4^{ème} : Voyages à l'étranger en juin du 19 au 23 juin
- 4^{ème}/3^{ème} Maîtrise : projet de voyage 1^{ère} semaine des vacances de Pâques

Réunions de parents (pour les parents uniquement)	6EME → jeudi 8 septembre à 18 h 5EME et 4EME → jeudi 15 septembre à 18 h 3EME → mardi 13 septembre à 18h
Messe de rentrée du Chœur de la Maîtrise et du Groupe Saint Bénigne	Dimanche 8 octobre à 10 h Cathédrale St Bénigne
Brevets blancs 3EME	Lundi 21 et mardi 22 novembre Lundi 20 et mardi 21 février Jeudi 25 et vendredi 26 mai
Oral Blanc Brevet Epreuve officielle Orale du Brevet	Vendredi 3 mars Mercredi 7 juin
Concert de Noël (Chœur de La Maîtrise)	Samedi 3 et dimanche 4 décembre
Stage 3èmes en entreprise (à rechercher par la famille)	Du lundi 9 au matin au vendredi 13 janvier au soir
Rencontres parents-professeurs	6EME → mardi 6 décembre 5EME → mardi 10 janvier 4EME → jeudi 5 janvier 3EME → mardi 13 décembre
Journées Portes Ouvertes	Samedi 19 novembre et 25 février de 9h à 13h
Représentation 3 ^{ème} Section Art dramatique	Jeudi 6 et vendredi 7 avril au théâtre des Feuillants
Profession de Foi	Dimanche 7 mai
Attestation Sécurité Routière 1 et 2	Entre le 15 mai et le 15 juin
Contrôles communs 4EME	Jeudi 8 et vendredi 9 juin
Messe de Clôture du Chœur	Dimanche 18 juin 10h à la Cathédrale